



**VOUS RECEVEZ
UNE VICTIME,**

**PROCHE OU TÉMOIN
D'UNE INFRACTION
PÉNALE ?**

UN NUMÉRO :

01.30.21.51.89

Membre de la Fédération Nationale
d'Aide aux Victimes et de Médiation



Les atteintes aux personnes et aux biens sont multiples : violences, agressions, harcèlements, menaces, escroqueries, vols, abus de confiance et accidents de la circulation...

Notre équipe composée d'accueillants, de juristes et de psychologues propose :

un **accueil** et une **écoute** privilégiée

une **information** régulière et adaptée sur les droits avant, pendant et après la procédure judiciaire, qu'il y ait ou non un dépôt de plainte

un **soutien** psychologique

un **accompagnement** global dans les démarches administratives, judiciaires et privées

une **orientation** vers les partenaires adaptés pour une prise en charge complémentaire des besoins de la personne.

GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Liste des permanences :

Permanences à Versailles

7 rue Jean Mermoz

Bât d - 3ème étage

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h30.

D'autres permanences sur le département des Yvelines sont à votre disposition.

Retrouvez le détail des informations sur notre site internet :

www.sosvictimes78.fr

Les prises de RDV sont au 01.30.21.51.89

mail : sosvictimes78@free.fr

FRANCE VICTIMES 78 est habilité par le Ministère de la Justice.
Soutenu par le Conseil Départemental, la Préfecture,
le Conseil Régional...